

La mode islamique « choque » la ministre

POLÉMIQUE. Laurence Rossignol, chargée des Droits des femmes, s'est emparée du débat lancé dans nos colonnes sur les tenues islamiques de grandes enseignes.

« **IRRESPONSABLE.** » Le jugement de Laurence Rossignol, la ministre chargée des Droits des femmes qui s'invite dans le débat sur les vêtements islamiques développés par des enseignes occidentales est sans appel. « On ne peut pas admettre que c'est banal et anodin que de grandes marques investissent ce marché et mettent les femmes musulmanes dans la situation de devoir porter ça », a-t-elle affirmé hier sur BFMTV-RMC, à la suite du large dossier consacré mardi à ce sujet dans notre journal.

« Nos collections permettent à chacun d'habiller sa personnalité mais n'encouragent pas un choix de mode de vie en particulier », esquissait dans nos colonnes le géant suédois H&M, qui propose des vêtements ultra longs et couvrants, avec voile, quand Uniqlo vend des hidjabs et Mark & Spencer des burkinis (maillot intégral)... Des propos qui ont heurté la ministre, soulignant que ces marques « disent ne faire la promotion d'aucun mode de vie, comme s'il y avait une dissociation entre les vêtements et les modes de vie. [...] L'enjeu, c'est celui du contrôle social sur les corps des femmes. Lorsque des marques investissent ce marché de la tenue islamique, parce qu'il est lucratif, elles se mettent en retrait de leur responsabilité sociale et d'un certain point

de vue font la promotion de l'enfermement du corps des femmes », estime Laurence Rossignol. « Cela me choque », confie la ministre, considérant que, dans certains quartiers,



Interrogée sur sa vision des enseignes de prêt-à-porter proposant des collections de mode islamique, Laurence Rossignol s'en est offusquée. Selon la ministre, cette attitude, loin d'être anodine, fait la « promotion de l'enfermement du corps des femmes ».

des femmes subissent la pression « de l'emprise grandissante de groupes salafistes. Mon rôle, ajoute-t-elle, c'est d'aider les femmes qui veulent résister ».

Pierre Bergé, qui fut le compagnon du créateur Yves Saint Laurent, a le premier lancé une attaque en règle dans notre journal contre le comportement « honteux » et « inquiétant » de ces marques qui « enferment les femmes dans des carcans ».

Mais tandis que l'enseigne londonienne

Marks & Spencer a tenté de fendre son « burkini », expliquant fournir « une large gamme de maillots de bain de qualité offrant à nos clients un large choix », des voix musulmanes se sont étonnées de ce débat. « Est-ce que la France n'a pas d'autres soucis, alors qu'elle combat le terrorisme, que de stigmatiser les femmes musulmanes ? Y en a ras le bol ! » s'est irrité hier Abdallah Zekri, président de l'Observatoire contre l'islamophobie et secrétaire général du Conseil français du culte musulman (CFCM). « Est-ce qu'un ministre a le droit de s'ingérer dans la manière dont une femme souhai-



Dolce & Gabbana propose une collection islamique cette année.

Pollution de l'air : Hidalgo veut attaquer

LE COMBAT engagé mi-mars par 20 maires de capitales européennes contre l'assouplissement des normes de rejets d'oxydes d'azote (Nox) des véhicules diesels au sein de l'UE n'est pas resté lettre morte. 104 000 citoyens européens, dont 70 000 Français, ont signé la pétition visant à « garantir que les normes de pollution de l'air soient appliquées ». A la manœuvre, la maire de Paris, Anne Hidalgo. « Cet assouplissement permettrait aux nouveaux véhicules diesels de dépasser les seuils de 110 % », dénonce la mairie de Paris. Anne Hidalgo envisage désormais de mener le combat en justice. « Si la commission relève les seuils de pollution de l'air et adopte cette procédure, nous déposerons un recours en annulation devant la cour de justice de l'Union européenne et proposerons aux citoyens signataires de la pétition de s'inscrire dans un processus d'action civile », annonce Mathias Vicherat, son directeur de cabinet.

FREDERIC MOUCHON

En bref

■ **LES ADOLESCENTS OBÈSES** ne doivent recourir à la chirurgie qu'en dernier recours et à condition d'avoir atteint un stade de croissance suffisant, avertit la Haute Autorité de santé (HAS), qui s'inquiète de la multiplication de ces opérations. En France, où l'obésité concerne désormais près de 4 % des jeunes de moins de 18 ans, 114 mineurs ont subi une chirurgie de l'obésité en 2013. Elle consiste à réduire la taille de l'estomac ou limiter l'absorption des aliments par une partie des intestins et peut entraîner des complications graves et durables, souligne la HAS.

■ **LES LOUPS ONT ÉTÉ MAL COMPTÉS** au parc scientifique du

L.S.